



Bourse de soutien à des étudiants pour réaliser une recherche sur le Groupe de codéveloppement professionnel selon la méthode Payette et Champagne

Objectif visé

Encourager et soutenir des recherches sur les fondements ou la pratique du Groupe de codéveloppement professionnel, pratique qui a été développée au Québec par Adrien Payette et Claude Champagne¹.

L'Association Québécoise de codéveloppement professionnel

L'association québécoise de codéveloppement professionnel (AQCP) regroupe des gens de différents pays, secteurs d'activités et professions, intéressés et interpellés par la pratique du groupe de codéveloppement professionnel. La mission de l'AQCP est de « Contribuer au rayonnement et à l'évolution du groupe de codéveloppement professionnel à travers le monde. Promotion, formation, partage et recherche sont au cœur de nos actions! » Pour plus d'informations sur l'Association, consulter le site web www.aqcp.org

Description

La bourse de l'AQCP servira à soutenir un étudiant qui réalise ou veut réaliser un projet de recherche à propos de la pratique du groupe de codéveloppement professionnel et plus particulièrement sur ses critères d'efficacité, ses impacts, le processus, l'animation, l'accompagnement, les processus d'apprentissage, les apprentissages réalisés, etc. ou sur l'une des étapes de la démarche de codéveloppement. Pour plus d'informations, contacter l'Association info@aqcp.org ou Michel Desjardins (Micheldesjardins22@videotron.ca) et Judith Cantin (judith.cantin@polymtl.ca)

Montant de la Bourse : 2500\$

Payette, A. et C. Champagne (1997). Le groupe de codéveloppement professionnel, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Éligibilité

Étudiant au 2^e cycle ou au 3^e cycle universitaire à temps plein ou à temps partiel (programmes de Maîtrise ou de Doctorat).

Soumettre une demande comprenant notamment :

- Un résumé de la problématique et de la question de recherche, du cadre théorique, ainsi que de la méthodologie du projet de recherche ou d'essai (2 pages, excluant les références)
- Une section décrivant la motivation du candidat et démontrant sa capacité à réaliser le projet (une page).
- Une lettre d'appui de son directeur de mémoire ou de thèse ou du directeur de département qui a approuvé le projet ou qui l'appui.
- Une copie du dernier relevé de notes disponible. (copie non officielle - la copie officielle sera demandé auprès de la ou du récipiendaire).
- La nature et le montant de financement obtenu pour vos études ou ce projet dans le cadre de votre programme d'étude actuel, s'il y a lieu.

Échéancier

- **15 novembre 2020** en [complétant sa demande ici](#)
- Le comité Veille et recherche procèdera à la sélection du boursier en considérant notamment la pertinence du sujet en lien avec les fondements et la pratique du GCP, la rigueur méthodologique proposée et les appuis au projet.
- L'octroi de la bourse se fera en décembre 2020.
- Le boursier s'engage à réaliser le projet de recherche dans les délais établis lors de la demande. De plus il s'engage à mentionner l'appui de l'AQCP dans toutes communications relatives à la recherche et à rédiger un article sur les résultats de la recherche dans une publication de l'AQCP.

[Quelques sujets ou questions de recherche portant sur le Groupe de codéveloppement professionnel \(GCP\)](#)